

VOTER POUR LE SNPPS, C'EST

CONTINUER avec le SEUL syndicat historique qui ne représente que les policiers scientifiques,

composé par près de **110 mandataires** répartis dans des fonctions nationales, territoriales, de représentants du personnels (Mobilité, Avancements, Exhaussement, Action Sociale)...au plus près de vous pour vous défendre en lien direct face à l'Administration depuis 30 ans.

Depuis 2 ans, un réseau de communication accessible à tous sur les réseaux sociaux et des partenaires qui offrent à nos adhérent(e)s un accès privilégié avec leur organisme (MGP, Interiale, GMF, Banque Française Mutualiste...)

Un **CE** pour nos adhérent(e)s qui leur offre de nombreux avantages

Finie l'ambiguïté PATS pour les Policiers Scientifiques, le S ne nous concernera plus, nous sommes considérés comme une filière à part entière !

Depuis le Beauvau de la Sécurité et la signature du Protocole pour la **Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur**, le SNPPS a réussi à recentrer les débats sur les problématiques rencontrées par notre filière.

NOUS DEMANDONS

- **Un cadre statutaire dérogatoire**, prenant en compte la pénibilité, astreintes, confrontation à la mort, pression statistique et la création d'une Qualification PTS indemnisée au même titre que les OPJ.
- **Un repyramidage** cohérent et des revalorisations indemnitaires importantes avec la sortie du Nouvel Espace Statutaire demandée par notre nouvelle équipe pour modifier les grilles indiciaires type, continuer à revaloriser l'ISSPTS et réviser la circulaire de l'IPTS totalement obsolète.
- **La reconnaissance** des fonctions de Correspondant Qualité et de Formateur en services territoriaux et fonctions support en services centraux avec une indemnité ajustée pour leurs fonctions complémentaires.
- **La création d'une École de Police Scientifique** avec le modèle Recruter - Former - Affecter pour enfin obtenir une formation initiale structurée et généraliste ainsi qu'une formation continue ouverte à tous !
- **La création d'un corps d'Encadrement Supérieur** de Police Scientifique avec la modification de la grille indiciaire et de la composition des Groupes d'Emplois Fonctionnels.
- **La création d'un 4^{ème} Grade d'Ingénieur** afin d'établir un repyramidage complet et ainsi permettre à toute la filière de progresser.

Mais aussi au quotidien, nous continuerons à accentuer nos revendications...

L'amplification du Vestiaire PTS, du matériel et le renouvellement du Parc Automobile pour tous, le plafond d'emploi à revaloriser pour en finir avec les effectifs cibles, la liberté pour chaque service de mettre en place les horaires variables, une nomenclature adaptée après les avancées prévues par la LOPMI et garder la polyvalence dans les services territoriaux !

Pour l'Action Sociale

Chaque effectif, quelque soit son lieu d'affectation, doit **bénéficier d'une solution de restauration décente**, adaptée et appropriée aux règles et aux besoins des agents.

D'une **solution de logement adaptée** ainsi que d'une **protection sociale complémentaire** digne de ce nom avec une prise en compte concrète des risques et des missions qui nous sont dévolues.

Nous œuvrons actuellement et continuerons dans cette démarche pour ne plus jamais voir un seul effectif de PTS oublié par le Ministère dans ce domaine.

Pour les Services de Criminalistique Numérique

Une **vraie reconnaissance** pour les **grands oubliés** de la Police Technique et Scientifique à l'heure où le numérique fait partie intégrante de notre quotidien, mine d'informations et pivot indiscutable des enquêtes d'aujourd'hui et de demain.

- **Recrutement**, formation adaptée pour les criminalisticiens numériques.
- Un **Service** et non une section avec à la tête de chacun un ingénieur PTS.
- Un **déroulement de carrière** avec des promotions dans son domaine de compétence pour ne pas être contraint de muter et perdre le bénéfice de sa technicité et de ses formations .
- Des **missions définies et valorisantes**.

Pour les Laboratoires de Police Scientifique du SNPS

- La mise en place d'une **vraie prise en compte des risques psycho-sociaux** avec une évaluation des causes objectives et la mise en place de solutions adaptées.
- Une **organisation des laboratoires qui reste cohérente** (y compris au niveau des horaires de travail) et qu'aucune section ni activité ne soit abandonnée.
- La **revalorisation des primes d'expertise**
- La mise en place d'une nomenclature cohérente afin de ne léser aucun agent encadrant dans sa progression de carrière.
- La mise à disposition de **moyens humains et matériels suffisants** par le SNPS pour que toutes les unités puissent travailler dans des conditions correctes.

Sur le projet DDPN

La création d'un poste de Coordinateur Départemental dirigé par un PTS dans chaque département métropolitain et ultra marin.

Autant de thématiques où nous continuerons à répondre présents pour améliorer votre quotidien !

Pour les retraites

Nous demanderons un **système de bonification individualisé** en prenant en compte les critères de pénibilité, sans aucune distinction de traitement pour tous les Policiers Scientifiques recrutés jusqu'alors.

Avec notre Fédération, nous avons conclu un partenariat avec 12 Organisations Syndicales afin de faire bloc notamment sur ce sujet.

Les Comités Sociaux d'Administration nous permettront de siéger dans toutes les grandes Instances Syndicales du Ministère de l'Intérieur et de prendre part à toutes les orientations prises par l'Administration.

- **Ministériel**
- **Réseau de la Police Nationale**
- **Du Service Central du Réseau de la Police Nationale**
- **Départemental de la Police Nationale**

Le SNPPS aura des candidats au sein de notre grande Fédération UNSA FASMI !

**Du 1er au 8 Décembre 2022,
JE VOTE UNSA / FASMI / SNPPS**

